

CABINET J.M. EXPERTISE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 120 000 Francs

Siège Social : 14 Boulevard de Courcelles

75017 PARIS
16 NOV 93-60311991 B14588
RCS Paris B 381 2054R.C.S. PARIS B 381 205 418REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris.

LE SOUSSIGNE :

Monsieur Jacky ROY, demeurant à PARIS 75003, 54 rue des Gravilliers, agissant en qualité de Gérant de la susdite Société, nommé à cette fonction qu'il a acceptée, aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 Octobre 1993.

A l'honneur de vous exposer :

- que la susdite Société souhaite augmenter son capital par apports en nature de 3 700 actions du Cabinet MESSIN et qu'en conséquence un Commissaire aux Apports doit être désigné par le Président du Tribunal de Commerce.

C'est pourquoi le requérant conclut à ce qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de procéder à cette désignation.

Fait à Paris, le 03 Novembre 1993

LE GERANT



ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur ;

Vu la requête présentée par la société CABINET J-M EXPERTISES

Nommons M

PAUL CHAUHONT

demeurant

35 Boulevard Malherbes
75008 Paris

en qualité de commissaire aux apports.

Disons que le commissaire ci-dessus désigné pourra se faire assister par un ou plusieurs experts de son choix dans l'accomplissement de sa mission.

Disons que le commissaire ci-dessus désigné recherchera le montant de ses honoraires auprès de la société débitrice et qu'en cas de désaccord, ledit montant sera fixé par ordonnance du juge compétent sur requête motivée de la partie la plus diligente.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce Tribunal.



Fait à Paris le 16 Novembre 1993

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL

M. ROUGER



LE GREFFIER

C. MASERA